

## Chapitre II

### Les méthodes en sociologie

MARC CHARRON  
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

JEAN-MARC FONTAN  
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SIMON LAFLAMME  
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

#### 1. Présentation

Les leçons de méthodologie sont souvent, aux yeux de l'étudiant, les plus ennuyeuses. Au pis, elles ne semblent pas adhérer réellement aux questions intéressantes; elles se manifestent comme une inutile abstraction détachée des problèmes concrets. Au mieux, elles sont une étape importante, mais désolante, qu'il faut franchir avant d'aborder la vraie matière. Rares sont les étudiants qui se plongent avec joie dans les réflexions sur la méthode avec pour objectif de comprendre mieux, éventuellement, les connaissances que découvre une discipline ou de consolider ses propres observations. D'ailleurs, généralement, la méthodologie ne se manifeste ni comme un savoir en lui-même ni comme une composante de la réalité théorique; elle se présente plutôt comme un savoir avant le savoir, comme une antichambre, non pas comme un lieu en soi.

Pourtant, il n'y a pas de connaissance scientifique qui n'ait pas d'assises méthodologiques. La méthode fonde le savoir; elle fait corps avec lui en tant qu'elle est attachée aux énoncés relatifs à toutes les questions que soulève une discipline. C'est peut-être cette inhérence de la méthode qui donne l'impression de son inutilité: la méthode est à ce point intégrée aux analyses d'une science qu'elle en devient imperceptible; il semble vain, alors, de se pencher sur quelque chose d'inexistant. Mais c'est plutôt cette inexistence qui est illusoire. La personne qui ne veut pas se contenter d'effleurer les questions d'une discipline comme la sociologie doit s'imposer d'en connaître les fondements méthodologiques. La méthode, peut-on encore ajouter, ne constitue pas seulement l'arrière-fond des analyses sociologiques; elle est aussi, en elle-même, un domaine de réflexion pour les sociologues. La sociologie, en effet, bien qu'elle partage avec d'autres disciplines des principes et des techniques analytiques, dispose de méthodes qui lui sont propres et sur lesquelles bon nombre de chercheurs se penchent constamment. Aussi, l'étudiant qui vou-

dra avoir une vision globale de cette discipline devra s'initier aux notions d'ordre méthodologique.

## **2. Le cadre de la recherche : entre production et valorisation de connaissances**

Une discipline scientifique comprend des résultats dont on a démontré la justesse et des questions (persistantes ou nouvelles) auxquelles des recherches tentent de répondre de manière objectivante. L'objectivité, ici, n'est pas la neutralité absolue, l'aptitude à porter sur le monde un regard pur, désincarné, ahistorique. Elle est la capacité de faire usage de règles et d'instruments qui sont établis ou qui peuvent être reconnus dans un domaine d'études ; car, pour le chercheur, la découverte qui ne peut circuler dans une communauté scientifique est ordinairement vaine. Par conséquent, la recherche, encadrée par des normes, et la communication de ses résultats à des chercheurs informés de ces normes sont essentielles à une discipline scientifique. Aucune discipline respectable ne peut admettre de discours si son contenu est réductible à la subjectivité d'un auteur. La méthode, en fait, est une manière de désobjectiver une observation, un raisonnement, une démonstration.

Un domaine scientifique qui ne pose pas de questions est un domaine sans vigueur, un domaine mort. Mais il ne lui suffit pas de poser des questions pour qu'il soit vivant dans une communauté de chercheurs. Le but de la recherche scientifique n'est pas de poser bêtement des questions ; la recherche scientifique n'assure pas sa vitalité par le simple fait d'inventer des questions. La science se donne avec et dans des interrogations. Ces interrogations proviennent des résultats que la recherche a déjà obtenus, des données qu'elle acquiert, des problèmes qu'elle croise ou soulève, des discussions qu'elle comporte et suscite, des phénomènes qui s'imposent à elle. La science est recherche.

La recherche scientifique consiste aussi en une optimisation de la valorisation des connaissances par le biais de stratégies de communication. Les chercheurs se transmettent entre eux les résultats de leurs réflexions ou de leurs observations afin qu'ils soient scrutés par d'autres experts qui les vérifieront, les critiqueront, cherchant si des difficultés n'ont pas été contournées, si les principes usuels ont été suivis ou si les innovations sont justifiables. Ces échanges, aussi, servent souvent à sauver du temps grâce aux recours aux travaux des autres, ou à relancer des questions qu'on croyait solutionnées ou désuètes. On comprend alors pourquoi les publications sont si importantes dans le monde scientifique et pour quelle raison les chercheurs doivent accorder beaucoup de soin à leurs écrits s'ils veulent être parfaitement compris ou s'ils veulent persuader de l'intérêt de leurs travaux. Mais l'information scientifique ne circule pas seulement entre experts et d'autant moins que la discipline a des implications directement sociales. Dans certains cas, comme dans des branches de la sociologie ou des sciences de la communication, les spécialistes entretiennent des liens directs avec les individus ou les groupes qu'ils étudient, cherchant à les faire participer à leur propre analyse, voire à les guider par cette analyse. L'impact de la communication, ici, est double. Il se traduit par une élévation globale du niveau de connaissances de la communauté scientifique. Il prend aussi la forme d'un accroissement du niveau des connaissances et de la réflexivité des autres acteurs sociaux sur la réalité qui les entoure.

La recherche et cette valorisation seront fortement tributaires de la qualité de la méthode utilisée. Sans elle, les réflexions sur le monde iraient dans toutes les directions, au gré des pré-

jugés, des humeurs et des intérêts. Les travaux de production et de valorisation des connaissances ne seraient pas uniformément encadrés, de sorte qu'il n'y aurait pas d'institution de la recherche, pas de circulation systématique des résultats, pas de possibilité de mettre la science au service des humains, pas de possibilité pour les sociétés de porter un regard objectif sur elles-mêmes. Dès lors, la méthode est au nombre des compétences et des habiletés qui caractérisent la profession ou le métier de chercheur. On ne s'improvise pas politicien ou chef d'entreprise, pas plus qu'on ne s'improvise pianiste ou joueur de golf. Appliquer une méthode, c'est déployer un univers de connaissances et de compétences que l'apprenti sorcier peut mimer ou imiter mais sans en avoir la maîtrise.

### **3. Préoccupation, théorie et méthode**

Une recherche part d'un problème, c'est-à-dire d'une question ou d'un ensemble de questions non résolues ou d'un besoin ou d'une aspiration à mieux connaître ou comprendre une réalité simple ou complexe. Ce problème peut émaner de travaux qui ont été effectués : par exemple, la recherche permet de découvrir que certaines catégories sociales possèdent telles caractéristiques et il faut expliquer pourquoi telle catégorie similaire ou tel autre ensemble de catégories ne les possèdent pas ; il peut aussi provenir de la réalité qui est normalement étudiée par une discipline : par exemple, si la sociologie étudie les mouvements sociaux et qu'un mouvement social vient à naître, certains sociologues tenteront d'en comprendre les diverses manifestations — le sociologue peut même, dans ce cas, s'associer à un mouvement social ou être interpellé par ses acteurs et mettre sa science au service de la cause qui est défendue, comme nous le verrons plus loin, dans la section sur l'intervention sociologique.

La recherche met en lumière les résultats d'une expérience ou d'une enquête quelconque. De l'interprétation de ces résultats se dégage une théorie qui n'est, ni plus ni moins, qu'un certain assemblage analytique de propositions rationnelles et empiriques. Cet assemblage de propositions peut, lui aussi, déboucher sur un questionnement qui donnera lieu, à son tour, à une autre recherche. Dans le premier cas, la théorie est issue des analyses ; dans le second cas, elle entraîne des analyses. Dans ce deuxième cas, la recherche est évidemment régie par un cadre théorique mais, d'une façon plus générale, toute recherche est toujours inscrite dans un cadre théorique, au sens large, ne serait-ce que parce qu'elle ne part jamais de nulle part. Tout chercheur qui entreprend une étude adhère déjà à certains principes, certaines valeurs, qui commandent ses analyses à un degré ou à un autre ; ces valeurs et ces principes sont parfois même des engagements politiques, comme c'est le cas pour certains sociologues engagés, par exemple, qui ont pour objectif le développement d'une société plus égalitaire et plus respectueuse de l'environnement et qui, pourvus d'instruments théoriques et méthodologiques, cherchent à cerner ce qui fait obstacle à ce développement. Le fait d'être socialement engagé nécessite de la part du chercheur un surcroît de vigilance, d'esprit autocritique. Cet engagement peut aussi susciter de la suspicion à l'endroit de ses travaux de la part de chercheurs qui ne partagent pas les mêmes idées politiques ; car l'engagement politique n'est en aucune façon garantie de vérité, il est même tentation de déformation de la vérité.

La méthode est étroitement liée à la théorie ou aux préoccupations du théoricien, quoique ces préoccupations doivent être soumises aux exigences de la méthode ou de la théorie si l'on ne veut pas qu'elles aboutissent à de pures spéculations subjectives. Par ailleurs, la méthode

et la théorie délimitent le monde des objets dont veut parler le chercheur : le questionnaire ou l'observation clandestine<sup>1</sup> ne donnent pas accès aux mêmes réalités ; l'analyse de la subjectivité ou celle des facteurs sociaux de détermination d'un phénomène comme la déviance ne proviennent pas des mêmes approches théoriques ou n'aboutissent pas à des réflexions théoriques du même genre.

Selon le type de problème qui est posé, défini, la recherche s'oriente dans telle direction plutôt que dans telle autre ou utilise certains instruments en en mettant d'autres de côté. Le sociologue ne recourt pas nécessairement aux mêmes outils méthodologiques selon qu'il veut comprendre des manifestations de la conscience collective ou qu'il souhaite mettre en lumière les causes d'un phénomène de déviance : dans le premier cas, des analyses d'entretiens à caractère sémiotique (analyse du sens), par exemple, semblent tout à fait désignées ; dans le second cas, il sera plutôt indiqué de procéder à des analyses statistiques en associant au phénomène différents facteurs. Dans le même ordre d'idées, on imagine aisément que le sociologue n'étudie pas semblablement un enchaînement d'événements et une formation sociale. Le premier type de recherches donne lieu à des analyses historiques, diachroniques dans le cadre desquelles sont construites des séquences ; le second type, lui, présente des éléments qui agissent en même temps les uns sur les autres — on ne voit plus se suivre dans le temps des manifestations sociales, on observe comment agissent simultanément, synchroniquement, les uns par rapport aux autres, des facteurs qui constituent un ensemble.

#### **4. La définition du sujet de recherche**

Comprendre les techniques propres à un domaine scientifique, c'est s'engager dans une démarche à deux temps. Dans un premier temps, il s'agit de connaître l'ensemble des techniques qui existent, ainsi que leurs avantages et désavantages respectifs. Dans un deuxième temps, il faut apprendre à composer avec ces techniques pour être à même de produire une stratégie de recherche adaptée aux besoins spécifiques de la question étudiée.

La définition du sujet représente idéalement la première étape de la recherche. Cette opération permet de délimiter le cadre à l'intérieur duquel porteront les analyses ; elle consiste souvent en la production d'objectifs par lesquels la personne ou le groupe qui conduit la recherche balise son champ de travail autour de questions ou de considérations précises.

Le sujet ayant été cerné, le chercheur procède à un inventaire bibliographique par lequel il peut constater l'état de la question. L'inventaire bibliographique fournit une grande quantité de données qui pourront éventuellement servir, à titre de comparaison ou d'apport, aux données que découvrira la recherche en cours. Cette phase de la recherche peut aussi inclure des rencontres avec des personnes-ressources.

---

1 Anne Laperrière parle d'observation directe « objective » (« L'observation directe », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 269-291) ; on peut aussi parler d'observation non participante.

## 5. La construction de l'objet

Lorsque le chercheur est bien renseigné sur le sujet qui l'intéresse, il peut construire son objet, c'est-à-dire le rendre « travaillable ». Ce travail de construction de l'objet se fait en deux temps.

Dans un premier temps, il faut définir la relation entre l'univers théorique du champ d'étude scientifique dans lequel on travaille, la sociologie par exemple, et le contenu à étudier. En reliant ainsi la théorie et l'empirie, on détermine la problématique. La problématique permet d'ancrer la recherche dans le champ de la connaissance existante (état de la question), d'établir ce qui est déjà connu (recension d'écrits), de préciser en quoi la recherche constituera une contribution (identification d'un écart entre ce qui est connu et ce qui est peu, pas ou mal connu par rapport au problème qui fait l'objet d'une recherche). La problématique permet souvent de formuler de façon très précise un ensemble de questions liées au problème étudié et aussi d'énoncer des hypothèses à valider ou à invalider.

Dans un deuxième temps, il s'agit de définir les contours du contenu à étudier, de tracer les frontières de son objet. Cette analyse conceptuelle permet de passer de l'ordre des concepts à celui des objets: on parle alors d'opérationnalisation ou de déduction empirique. Le chercheur va ainsi du général au spécifique, de l'abstrait au concret.

Les dimensions retenues sont encore très larges; le champ d'exploration doit être davantage rétréci. À cette fin, on poursuit l'opérationnalisation — le processus de transformation de réalités conceptuelles en réalité empirique. Se dégage ainsi un troisième niveau, celui des indicateurs, c'est-à-dire celui des variables et de leurs attributs. L'opérationnalisation est donc un mouvement qui va des concepts aux variables et aux indicateurs.

Un attribut est la valeur ou la modalité concrète que prend une variable pour une observation, une caractéristique ou une qualité d'un objet ou d'une personne. Être franco-albertain, être âgé de 20 ans, être célibataire et être étudiant sont des attributs. Une variable est un regroupement de caractéristiques, de valeurs ou de modalités. L'occupation, l'âge, le sexe, l'ethnicité, la religion sont des exemples de variables décomposables en un certain nombre d'attributs.

## 6. La formulation des hypothèses

Le canevas auquel on aboutit au terme de cette démarche permet de compléter la problématique et de formuler une ou plusieurs hypothèses de travail. Il est à noter que tous les chercheurs ne procèdent pas systématiquement par une élaboration tardive des hypothèses. Dans certains cas, ils travaillent, dès le début, sur des hypothèses, quitte à les modifier par la suite en fonction des éléments qui se seront ajoutés en cours de développement.

L'hypothèse est une réponse à vérifier. Elle détermine elle-même le travail de vérification. On peut se demander, par exemple, quels facteurs influencent la mobilité sociale. On supposera peut-être, à titre d'hypothèse, que la mobilité des individus, dans la société, est fonction de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur instruction, de leur réseau d'appartenance. L'observation permettra de vérifier s'il est vrai qu'il y a une corrélation entre, par exemple, le sexe et la mobilité sociale.

L'hypothèse se présente souvent sous la forme d'un énoncé qui suggère qu'il y a une corrélation entre certaines variables. Il s'agit, par exemple, d'identifier les facteurs qui déterminent le

comportement des électeurs canadiens aux élections fédérales. Plus concrètement, l'hypothèse pourrait supposer une relation entre le parti préféré (libéral, conservateur, néodémocrate, bloquiste) et le travail (ouvrier, administrateur, professionnel) ou l'âge (jeune adulte, adulte, personne âgée). Dans un tel cas, la recherche tente de comprendre le comportement électoral de certains groupes sociaux. Elle permet de mieux décrire un événement social.

Les objets d'investigation du sociologue sont souvent des variables. Les variables sont des réalités que le chercheur peut observer. Le chercheur tente de découvrir si telle variable n'a pas d'influence sur telle autre. La variable qui, hypothétiquement ou effectivement, est déterminée par une autre est dite dépendante ou endogène; celle qui influe sur elle est considérée comme indépendante ou exogène. Si le chercheur estime, par exemple, que l'instruction a quelque incidence sur l'opinion à l'égard de la pauvreté, alors le niveau d'instruction constitue la variable indépendante ou exogène et l'opinion, la variable dépendante ou endogène.

Une variable comporte des valeurs ou des modalités. Les valeurs ou les modalités sont les divers attributs de la variable. Si l'opinion à l'égard de la pauvreté se présente comme une position à l'égard d'un énoncé comme celui-ci: les personnes pauvres sont individuellement responsables de leur sort

et que ces positions sont au nombre de six, allant de 1, qui signifie « pas du tout d'accord », à 6, qui correspond à « tout à fait d'accord », alors ce sont là les six valeurs de la variable opinion. (Généralement, pour un objet comme l'opinion à l'égard de la pauvreté, on disposera de plusieurs variables qui en constitueront les indicateurs.) Si la variable instruction se subdivise de la sorte:

- 
- 1) quelques années de l'école XE « école » élémentaire

---

  - 2) cours élémentaire terminé

---

  - 3) quelques années de l'école secondaire

---

  - 4) diplôme d'études secondaires

---

  - 5) diplôme d'études collégiales

---

  - 6) diplôme d'études universitaires de 1<sup>er</sup> cycle (B.A., B.Sc., B.Éd..)

---

  - 7) diplôme d'études universitaires de niveau supérieur (maîtrise, doctorat)

---

alors ses sept niveaux en représentent les modalités. Si l'on s'exprime en se collant au jargon, l'hypothèse consiste à vérifier si les valeurs de la variable opinion varient en fonction de la variation des modalités de la variable instruction.

Les variables peuvent être nominales, ordinales ou cardinales. Elles sont nominales quand les modalités sont de simples catégories entre lesquelles il n'y a pas de niveaux. La région est une variable nominale parce que ses modalités ne peuvent être hiérarchisées en elles-mêmes; il en va pareillement du sexe ou de l'ethnie. Les variables sont ordinales quand leurs modalités se différencient par niveau sans toutefois que cette distribution rende possibles des opérations arithmétiques, comme un calcul de moyenne. C'est le cas de la variable instruction, dont on a proposé, ci-haut, sept niveaux. Le niveau 1 est inférieur au niveau 2, qui, lui est inférieur au niveau 3, et ainsi de suite, mais on ne peut calculer une moyenne de ces niveaux d'instruction pour une population donnée. Les variables sont cardinales lorsque leurs valeurs non seulement peuvent être ordonnées par niveau, mais en plus peuvent se prêter à des opérations mathématiques. Le revenu ou l'âge sont de telles variables.

## 7. Les relations entre objets

Entre différents objets d'étude, il peut exister différents types de relations. Il appartient au chercheur de démontrer chaque fois en quoi consiste cette relation.

### 7.1. La corrélation

La *corrélation* est sans doute le rapport le plus fréquent entre deux objets de la sociologie. Le chercheur constate qu'une caractéristique d'un élément « A » est associée à un aspect d'un élément « B ». Par exemple : Dans un État, plus le produit intérieur brut (PIB) par habitant est élevé, plus le taux d'alphabétisation l'est aussi — ou : Plus la valeur de la variable PIB par habitant est élevée, plus la valeur de la variable alphabétisation l'est également. « A » n'est pas nécessairement cause de « B » mais, s'il y a quelque modification chez « A », il y a simultanément changement chez « B ». Si la corrélation implique des variables ordinales ou cardinales, elle peut être *directe* ou *inverse*. Elle est directe si elle se présente selon les formules « moins... moins... » ou « plus... plus... » (par exemple : Plus le niveau de scolarité est élevé, plus le revenu tend à être élevé); elle est inverse si elle se présente sous les formes « moins... plus... » ou « plus... moins... » (par exemple : Plus le niveau d'industrialisation est élevé, moins il y a de diversité linguistique).

### 7.2. La relation causale

Une corrélation peut en fait être une relation de causalité. Une relation est dite causale quand il y a effectivement corrélation entre des variables, quand cette corrélation n'est pas illusoire et quand une modification dans un élément précède une modification dans un autre élément. Une corrélation est illusoire quand sont associés des effets simplement statistiques qu'on tient comme déterminants l'un de l'autre. Voyons un exemple. Le nombre d'accidents d'automobiles est plus élevé durant l'été. La consommation de crème glacée est plus grande au cours de la saison estivale. Aussi, la proposition « Plus la consommation de crème glacée est grande, plus le nombre d'accidents d'automobiles est élevé » est statistiquement vraie. Mais la consommation de glaces n'a rien à voir avec le nombre d'accidents de la route. Ce n'est pas parce que les gens mangent davantage de crème glacée durant l'été qu'ils ont plus d'accidents. Il est fort probable que certains conducteurs impliqués dans des accidents aient été distraits par leur cornet de crème glacée. Mais ce ne sont pas ces cas spéciaux qui font qu'il y a corrélation entre les achats de glace et les accidents routiers. La personne qui voudrait maintenir l'hypothèse devrait montrer que les conducteurs impliqués consommaient des glaces au moment de l'accident, chercher et découvrir la raison de cet effet. S'il y a plus d'accidents de la route durant l'été, c'est qu'il y a davantage de circulation par temps chaud. Il n'y a pas à balayer du revers de la main les corrélations. Il faut les expliquer et ne pas les maintenir comme causales envers et contre tout. Quand un chercheur veut vérifier s'il y a effectivement quelque détermination des éléments dans une corrélation, il fait intervenir des variables intermédiaires. Par exemple : on peut constater que les femmes plus que les hommes ont des opinions conservatrices; il peut alors être tentant d'affirmer que le sexe des personnes détermine leur inclination politique; cependant, si l'on fait intervenir d'autres facteurs, on constate que cette affirmation est prématurée; ce sont, en effet, davantage l'âge, l'instruction et le revenu qui ont un impact sur le niveau de libéralisme; or, la majorité des personnes âgées, peu instruites et à faible revenu sont des femmes; par conséquent, ce n'est pas tant la féminité qui rend conservateur que la correspondance historique entre la féminité et d'autres caractéris-

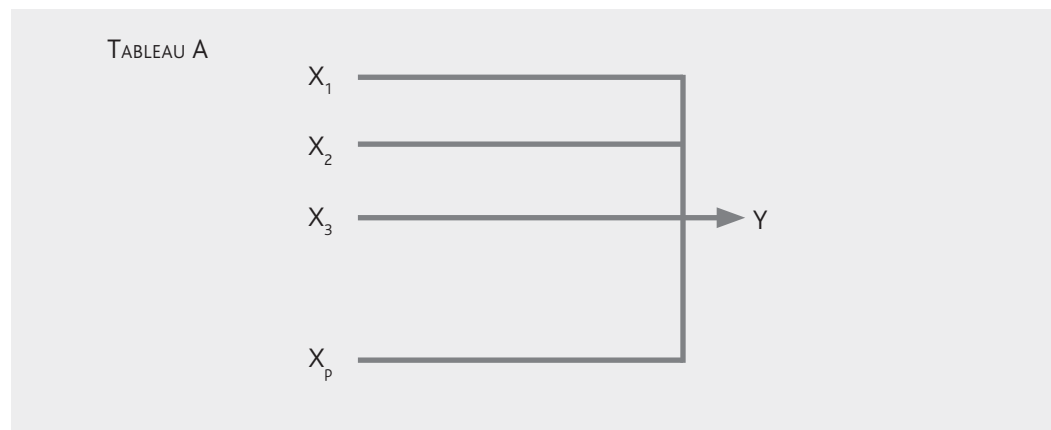
tiques. Pour qu'il y ait causalité de A à B ( $A \square B$ ), il faut précisément qu'une manifestation de B soit un effet, une conséquence d'une manifestation de A, toutes choses étant égales par ailleurs; il faut donc que la variation de A soit antérieure, logiquement ou chronologiquement, à celle de B. Dans la proposition « Plus la femme est jeune, plus elle a tendance à recourir à l'avortement », l'âge est un facteur déterminant du taux d'avortement: tel groupe d'âge aura pour conséquence telle proportion d'avortements; le taux d'avortement n'est pas logiquement une cause du groupe d'âge. La proposition « Plus la personne est instruite, moins elle risque de connaître le chômage » est aussi d'ordre causal, le niveau d'instruction déterminant univoquement la probabilité d'être sans travail.

### 7.3. Causalité linéaire et causalité réciproque

La causalité peut être *linéaire*, comme dans l'énoncé « A est cause de B » ( $A \square B$ ). Elle peut aussi être *réciproque*, comme dans la proposition « A est cause de B, mais en même temps B est cause de A » ( $A \square B$ ). C'est ce type de relation qu'on peut observer entre l'efficacité et la cohésion d'une entreprise. Plus il y a cohésion au sein d'une entreprise, plus l'entreprise a tendance à être efficace; mais plus l'entreprise est efficace, meilleure est l'harmonie entre les personnes qui en font partie. L'efficacité découle de la cohésion et, inversement, la cohésion de l'efficacité.

### 7.4. Causes partielles ou interreliées

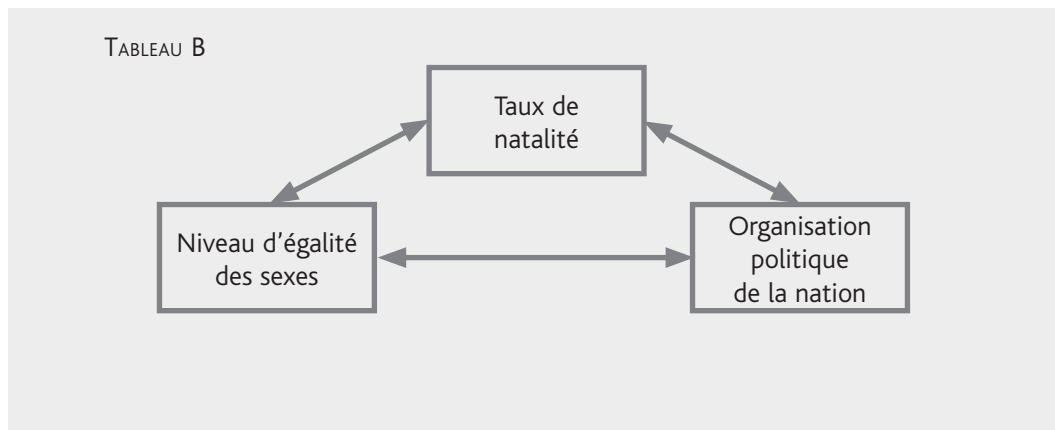
En sciences sociales, les causes sont généralement partielles ou les éléments sont interreliés. Pour mieux comprendre un phénomène, le chercheur tentera d'en regrouper les déterminants. Il pourra vérifier si la variable dépendante Y subit l'influence des variables indépendantes  $X_1$ ,  $X_2$ ,  $X_3$ , etc. Il pourra même établir dans quelle proportion les variables exogènes sont responsables de la variation de la variable endogène — dont la somme ne lui donnera qu'exceptionnellement 100 % — et quelle est la contribution de chacune d'elles compte tenu de leur dynamique particulière. Le chercheur observera, par exemple, que la dépression nerveuse a pour corollaires les difficultés au travail, les problèmes familiaux, les problèmes sexuels, etc.



Une analyse de cet ordre est *multivariée*. Dans une perspective moins linéaire, plus *systémique*, le chercheur pourra relier le phénomène étudié à d'autres objets et, cette fois, non pas montrer quel est l'effet de ceux-ci sur celui-là, mais indiquer comment tous les éléments agissent



les uns sur les autres. Il montrera ici, par exemple, que le taux de natalité a une influence sur le niveau d'égalité des sexes, que ce niveau a réciproquement un effet sur le taux de natalité et aussi sur l'organisation politique d'une nation, que cette organisation politique, elle, a un impact sur le niveau d'égalité des sexes de même que sur le taux de naissance. Bref, il montrera que ces trois variables sont interreliées.



On peut ainsi obtenir une multitude de chaînes ou de structures causales de dimensions variées.

## 8. La collecte de l'information

La recherche du sociologue peut se pencher sur trois types d'objets : 1) des documents ; 2) des interactions sociales, organisationnelles ou institutionnelles ; et 3) des représentations ou des opinions.

Une recherche portera ou bien sur un *échantillon* ou bien sur la *population* entière. On appelle population tous les éléments, de quelque nature qu'ils soient, d'un ensemble qu'on veut analyser. On appelle échantillon une partie de cet ensemble supposément représentative de la population. Si l'ensemble est trop gros pour être entièrement analysé, le chercheur se donnera un échantillon accessible : c'est ce qui se produit, par exemple, quand on fait un sondage sur l'opinion publique canadienne. Si la population peut être intégralement étudiée, le chercheur n'aura pas besoin d'échantillon — techniquement, ici, l'échantillon et la population seront équivalents : c'est le cas, notamment, du chercheur qui analyse les comportements au sein d'une bande de délinquants.

### 8.1. Les documents

Les documents sur lesquels se penche le sociologue sont nombreux et variés. Il y a, d'une part, l'univers matériel qui caractérise l'environnement étudié. L'étude d'une organisation brésilienne d'aide aux personnes démunies se déroule dans un environnement très différent de celui d'une organisation d'aide aux personnes sans abri de Toronto. L'environnement physique dans lequel prend place le sujet étudié fournit au sociologue un ensemble d'informations. D'autre part, il y a l'univers intangible mais concret de textes, de documents écrits qui concernent ou qui traitent le sujet étudié. Dans l'exemple utilisé précédemment, l'organisation brésilienne intervient dans

une société dotée de politiques sociales, économiques, politiques et culturelles différentes de celles de Toronto. Le sociologue aura à tenir compte de ces documents dans l'étude qu'il a à réaliser.

Les graffitis sur les murs des prisons ou des toilettes, les carrosseries de voitures, les œuvres d'art, les pièces de musique, les vidéoclips, les films, les outils, les vêtements, les énoncés de politique, les rapports de recherche, les articles de journaux sont autant de types d'objets qui peuvent être pris en considération par un chercheur.

Le chercheur doit acquérir son information sous une forme pratique afin de pouvoir l'analyser facilement : il se procure, par exemple, des photographies des graffitis, des carrosseries, des œuvres d'art, les procès verbaux d'un organisme, des rapports de commission.

Pour mettre en lumière la substance des documents dont il dispose, le chercheur procède à une analyse de contenu. Cette analyse peut se faire en calculant des fréquences et en traçant des corrélations ou par une recherche de signification, notamment à caractère psychanalytique ou sémiotique. Dans le premier cas, le chercheur identifie des éléments ou des types d'éléments (actes, mots, idées, formes), en calcule les fréquences, les relie entre eux ou les associe à des variables ou à des attributs extérieurs. Des méthodologies informatiques sont souvent mobilisées par des chercheurs pour faciliter le travail d'analyse de contenu.

Dans le second cas, l'analyse consiste à dégager d'un document ou d'un ensemble de documents des significations profondes qui ne sont pas immédiatement accessibles dans la matière première. Ces analyses consistent normalement beaucoup plus en des structurations qu'en des corrélations, mais elles n'exemptent pas de chercher des relations entre des facteurs quelconques, ou de procéder à des comparaisons.

### 8.2. *Les interactions sociales, organisationnelles ou institutionnelles*

La grande majorité des sujets étudiés constituent des interactions qui ont lieu entre des individus, des groupes d'individus, des organisations ou des institutions. Si le sociologue s'intéresse spécifiquement à la façon dont se déroulent des interactions, il lui faudra observer des agissements ou des relations entre des parties quelconques. Pour ce faire, il peut procéder par un examen de documents (l'étape décrite précédemment) : par exemple de films de type documentaire ou d'enregistrements sonores en direct. Il peut aussi choisir d'observer en direct des interactions sociales. Dans ce cas de figure, un plan précis d'observation peut être établi, ce sur quoi doit porter l'analyse ayant préalablement été cernée. Si tel n'est pas le cas, l'observation sera nécessairement moins orientée.

L'observation peut être *participante* ou *non participante*. Elle est participante quand l'enquêteur s'intègre aux personnes ou au groupe qu'il étudie ; s'il veut se familiariser avec les comportements, par exemple, d'une secte religieuse, il tentera de s'y intégrer et de suivre les activités de ses adeptes. L'enquêteur doit ici faire en sorte de ne pas participer aux activités de ceux qu'il étudie au point qu'il ne puisse plus observer, ni de tant observer qu'il ne soit plus en mesure de participer. L'observation est non participante lorsque l'enquêteur examine une population ou son échantillon sans prendre part aux activités des individus qui le composent : par exemple, l'enquêteur qui veut analyser les comportements des enfants dans une classe et qui les observe à travers une fenêtre le cachant aux enfants, ou encore, simplement, cet autre enquêteur qui distribue un questionnaire à un ensemble de personnes. L'observation, encore,

peut être *avouée* ou *non avouée*. Elle est avouée si le chercheur révèle aux personnes sur lesquelles il se penche qu'elles font l'objet de sa recherche; elle est non avouée s'il le leur cache ou s'il n'est pas en mesure de le leur dire. Des considérations éthiques entrent ici en ligne de compte. Nous reviendrons en conclusion sur cette question.

L'observation participante est une méthode empruntée à l'anthropologie. Pour se familiariser avec une culture, l'anthropologue vit parmi les personnes qui en sont porteuses. Il s'adonne ainsi aux activités des individus qui font l'objet de son analyse, il suit leur rythme, il entend leur voix; son observation transite par l'imprégnation. Dans un certain sens, l'observation participante est une forme d'appropriation de la subjectivité d'une culture.

Il existe plusieurs types d'observation participante. Les formes varient selon le degré de participation. Dans l'observation classique, l'enquêteur est présent mais demeure distant: il prend des notes, accompagnant insensiblement. L'enquêteur peut aussi faire corps avec la population étudiée, se dissoudre en elle, au point de lui donner l'impression qu'il n'est pas vraiment observateur. L'observation participante peut tenir lieu d'analyse préparatoire. Le chercheur qui n'est pas en mesure de formuler d'hypothèse sur un ensemble d'individus pourra, pour se familiariser avec lui, recourir à cette technique. Au terme de cette familiarisation, il développera quelque problématique qu'il soumettra à un devis plus serré. L'observation participante peut aussi servir la recherche-action; le militant s'associe aux activités de son groupe et profite de cette association pour l'étudier et l'éclairer de ses analyses. Elle peut aussi carrément servir à la vérification d'hypothèses.

Dans tous les cas d'observation, l'enquêteur doit se méfier de ses préjugés ou de ses prénotions, davantage en se les avouant pour les contrôler qu'en s'imaginant n'en être nullement affecté; il doit préparer un rapport méthodique en ne notant que ce qui est effectivement survenu au cours de son observation. Même le sociologue qui s'adonne à l'observation participante et qui a à cœur les intérêts du groupe auquel il s'intéresse doit se contraindre à objectiver son objet. C'est d'ailleurs de la sorte que ses réflexions ont le plus de chance d'être profitables au groupe et ce n'est qu'ainsi qu'elles trouveront leur place dans la sociologie.

### 8.3. *Les représentations et les opinions*

Le sociologue cherche souvent à savoir ce que pensent des individus ou des groupes eu égard à des actions individuelles (Pourquoi vous êtes-vous mariés à 17 ans?), des actions collectives (Pourquoi avez-vous joint le mouvement des jeunes travailleurs de Timmins?), des actions organisationnelles (Pourquoi votre organisation est-elle pour ou contre le libre-échange?) ou des actions institutionnelles (Pourquoi la constitution canadienne reconnaît-elle les droits de la personne?). Pour connaître les représentations qu'un acteur a d'une question ou pour saisir ses opinions, le sociologue recourt aux enquêtes par questionnaire ou aux entretiens.

Dans une enquête par questionnaire, comme dans un sondage, le sociologue demande à des personnes de répondre à des questions. Il peut joindre des personnes par téléphone et leur demander de répondre à quelques questions déjà préparées. Il peut distribuer, d'une façon ou d'une autre, un questionnaire imprimé et le faire remplir par les individus auxquels il est destiné. Les questionnaires imprimés peuvent fournir une immense quantité d'informations, bien que la facture même du questionnaire impose certaines limitations au chercheur.

Dans un questionnaire, les questions sont *fermées*, *ouvertes* ou *semi-ouvertes* (*semi-fermées*). Une question est fermée quand la personne qui y répond ne peut le faire qu'à partir d'un

ensemble déjà prévu. L'enquêteur dispose les possibilités de réponses sous la question qu'il propose. Les questions suivantes sont fermées:

- i. Quelle est votre occupation?

[Encercler le chiffre qui correspond à la bonne réponse.]

étudiante	1
personne au foyer	2
retraité-e	3
chômeur-euse	4
travailleur-euse à plein temps	5
travailleur-euse à temps partiel	6
travailleur-euse occasionnel-le	7
travailleur-euse autonome	8

- ii. Encercler le chiffre de l'énoncé qui correspond le mieux à ta situation.

Je n'ai pas de partenaire amoureux ( <i>chum</i> ou blonde)	1
J'ai un partenaire amoureux, mais je ne vis pas avec lui ou avec elle	2
Je suis conjoint-e de fait	3
Je suis marié-e	4
J'ai vécu avec un-e partenaire et je suis séparé-e	5

Une question est ouverte lorsque l'individu sollicité peut fournir une réponse dans ses propres mots. L'enquêteur écrit la question et aménage un espace où la personne interrogée peut formuler sa réponse. Les questions suivantes sont ouvertes:

- i. Exprimez en quelques lignes ce que vous pensez de la peine capitale.

[Répondez à la question dans l'espace aménagé ci-dessous.]

---



---

- ii. Quel travail exerce ou exerçait votre mère ou tutrice?

[Soyez spécifique.]

---



---

Une question est semi-ouverte (semi-fermée) quand elle comporte des choix de réponses et quand elle offre en plus un espace où le participant peut fournir ou bien une réponse autre que celles qui ont été suggérées ou bien quelques explications ou justifications à la réponse qu'il a donnée. Exemples:

- i. Pour quelles raisons avez-vous choisi les études que vous poursuivez actuellement??  
[Cochez les réponses pertinentes; vous pouvez aussi formuler les réponses qui vous paraissent mieux appropriées.]

Parce qu'elles mènent à une situation lucrative.

Parce qu'elles correspondent à vos intérêts intellectuels

Parce qu'elles ne durent que trois ans

Parce qu'elles laissent beaucoup de temps libre

Autres réponses:

i)

ii)

iii)

- ii. Dans quelle-s langue-s feras-tu tes études postsecondaires?

[Encerle le chiffre qui correspond à la bonne réponse puis explique pourquoi tu estimes qu'il en sera ainsi.]

Français 1

Anglais 2

Français et anglais 3

Autre 4

Pour quelle raison doit-il en être ainsi?

---



---

La plus grande difficulté dans les enquêtes par questionnaire est la récupération. Le chercheur doit s'efforcer de récupérer une forte proportion des questionnaires qui ont été distribués dans son échantillon, ce qui n'est pas une tâche facile puisque la majorité des gens n'aiment pas répondre à des questionnaires. En réalité, dans les enquêtes par sondage autoadministré, le retour de questionnaire est en deçà de ce pourcentage, et cela, malgré le fait qu'il y ait une relance ou un suivi. Naturellement, plus l'ensemble des répondants sera captif, plus le pourcentage de retour sera élevé.

2 Exemple inspiré d'un travail de Claude Javeau (*Comprendre la sociologie*, Verviers, Marabout, 1976, p. 89).

L'enquêteur pose une question ouverte quand sa recherche n'a pas besoin de réponse prédéfinie, soit qu'il n'ait pu en concevoir, soit qu'il ne le souhaite pas. Cette question lui assure que la personne qui participe à l'étude répond librement, explique en ses termes comment elle conçoit les choses. Les questions ouvertes sont généralement plus faciles à préparer que les questions fermées, mais le chercheur sait bien que leur analyse est compliquée : les réponses peuvent être ambiguës, contradictoires, ou tout simplement illisibles.

L'enquêteur pose une question fermée quand sa recherche l'autorise à le faire (généralement en fonction de raisons méthodologiques) ou quand il peut prévoir les réponses possibles. Les options de réponse d'une question fermée doivent représenter la réalité d'une problématique empirique ou scientifique, sinon la question risque d'être tendancieuse. On ne peut pas demander, par exemple<sup>3</sup> :

Laquelle des ces propositions a votre préférence?

[Cochez la réponse qui correspond à votre opinion.]

détruire toutes les forêts pour en faire du bois de chauffage

augmenter le nombre de centrales nucléaires

On ne peut pas le faire parce que la question du nucléaire ne se réduit pas à cette simple alternative. La question fermée doit offrir un éventail de réponses qui permette à la personne interrogée de se situer raisonnablement. La question fermée est nécessairement plus contraignante pour le répondant que la question ouverte, mais elle n'est pas sans avantages. Entre autres, elle assure une analyse beaucoup plus facile des résultats et elle minimise les risques de fausse interprétation.

L'enquêteur pose une question semi-ouverte (semi-fermée) quand il connaît les réponses dominantes mais ne peut pas exclure celles qui sont moins communes ou même celles auxquelles son registre ne lui permet pas d'accéder; quand il prévoit les réponses possibles mais veut s'assurer de n'avoir rien oublié; ou quand, de crainte de trop s'imposer à la personne interrogée, il veut lui permettre de s'exprimer, de s'expliquer librement.

Si, dans un questionnaire, la question ouverte est celle qui assure la réponse la plus personnelle, dans les méthodes de recherche, la technique qui garantit la plus grande liberté d'expression au répondant est l'entretien. L'entretien, plus encore même que la question ouverte, requerra un important travail de codification, mais jamais le chercheur ne sera plus près de la personne interrogée qu'en y recourant. L'entrevue peut être dirigée ou non dirigée. Elle est dirigée si l'enquêteur a préparé les questions qu'il aimerait soumettre au répondant ou encore s'il a planifié les interventions qui ramèneront le répondant vers un certain thème. Elle est non dirigée si le chercheur laisse l'interviewé tout à fait libre de répondre comme il l'entend et selon sa propre trajectoire.

Les questions ouvertes et les entretiens fournissent une matière qui, bien qu'elle soit d'un traitement ardu, est d'une richesse souvent inépuisable. Pour cette raison, c'est surtout à elles qu'on fait appel dans les enquêtes exploratoires. Quand le problème de recherche n'est pas très bien

3 Exemple emprunté à Claude Javeau, *Comprendre la sociologie*, Verviers, Marabout, 1976, p. 88.

défini, que les hypothèses sont difficiles à formuler, les questions ouvertes et les entretiens laissent échapper moins d'information que les questions fermées et, partant, sont plus fécondes que les autres. Cependant, le sociologue doit savoir que l'usage des questions ouvertes comporte aussi le risque qu'on ne trouve pas de réponse à des questions précises. Les données qualitatives, notamment celles obtenues dans des entretiens, sont souvent mieux adaptées aux études exploratoires que ne le sont les données quantitatives, mais leur usage n'est en rien réductible à ce type d'étude. Elles peuvent tout aussi bien servir à la vérification d'hypothèses précises que le font les données quantitatives. Elles peuvent vérifier des hypothèses comparables à celles qui figurent dans des devis quantitatifs comme elles peuvent en vérifier qui échappent complètement aux analyses quantitatives. D'où l'importance, pour le sociologue, de maîtriser ces deux formes d'analyse. L'analyse qualitative et l'analyse quantitative sont toutes deux essentielles à la recherche sociologique. Elles ont des zones d'exploitation semblables ou différentes, mais elles sont la plupart du temps complémentaires. Parfois, l'analyse quantitative découvre des corrélations dont seule l'analyse qualitative permet de découvrir le fondement; celle-ci devient alors, en quelque sorte, expérimentale. Parfois, l'analyse qualitative découvre des phénomènes dont seule l'analyse quantitative permet de saisir la portée.

Il existe plusieurs sortes d'entretiens qui peuvent être classées, comme le suggère Madeleine Grawitz<sup>4</sup>, en fonction du degré de liberté accordé au répondant et du niveau de profondeur obtenu. Plus l'entrevue est libre, plus le contenu est défini en fonction de ce que la personne interviewée a envie de dire. Les récits de vie sont un exemple d'entretien à liberté quasi totale. Plus l'entretien est libre, moins l'intervieweur a à interagir; moins il est libre, plus l'intervieweur doit orienter les réponses. L'entrevue orientée suppose un travail préparatoire semblable à celui de la production d'un questionnaire.

L'entretien peut répondre à plusieurs objectifs. Dans certains cas, l'objectif est simplement informatif: on veut connaître des événements, relever une façon d'interpréter un moment historique, connaître des motivations ou encore mesurer des opinions ou des attitudes. Le but de l'entretien peut aussi être thérapeutique, de nature psychanalytique ou psychiatrique. Il suppose une intervention de la part du chercheur, qui procède alors à une espèce de recherche-action et utilise des instruments analytiques, des grilles d'analyse, pour le traitement des données.

Les personnes interrogées, chacun le sait, peuvent mentir ou cacher de l'information lorsqu'elles répondent aux questions. Mais il ne faut pas accorder trop d'importance à cette éventualité. Les études qui portent sur cette question, en effet, révèlent que la majorité des gens répondent sincèrement aux questions qu'on leur pose. Le tout est de les amener à répondre. L'enquêteur avisé, en outre, peut recourir à des ensembles de questions qui lui permettent de découvrir dans quelle mesure un répondant cache des informations ou ne dit pas la vérité. Pour ce qui est d'inciter les personnes sollicitées à collaborer à une recherche, dans maintes enquêtes, une somme forfaitaire est versée en compensation du temps qui est accordé aux enquêteurs; cette procédure rend plus attrayante la participation et elle a souvent le bonheur de la rendre plus probable.

4 Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1972, p. 633.

Un facteur important pour la validation des résultats d'une enquête est celui de la standardisation des résultats. Autant que possible, les chercheurs doivent voir à ce que les répondants soient exposés à des situations équivalentes. Un questionnaire écrit place tout le monde devant les mêmes interrogations. Pour les entretiens, à cause des conséquences de l'interaction entre les intervieweurs et les interviewés, il est primordial que ceux-là soient tous bien entraînés à agir et à réagir de la même manière dans les mêmes circonstances.

### 9. Le traitement de l'information

Une fois que l'information est recueillie, il s'agit d'en découvrir la signification ou d'en relier les éléments les uns aux autres. Dans la majorité des cas, que l'échantillon soit nombreux ou qu'on ait affaire à un entretien avec un seul individu, on recherche des éléments récurrents. Il est d'abord requis de *codifier* l'information. Cette codification, toutefois, peut avoir lieu à l'étape de la conception de questions fermées. Codifier l'information, c'est la regrouper ou la décomposer en catégories, selon certains principes, certains critères, afin de pouvoir l'analyser. On ne peut pas traiter en tant que telle une masse indifférenciée d'informations. Dans une codification, l'ensemble des catégories doit être *exhaustif* et chacune d'elles doit être *mutuellement exclusive*. De même, les catégories doivent être univoques, chacune d'elles ne représentant qu'un seul aspect. Un ensemble de catégories est exhaustif quand il peut intégrer toutes les données. Des catégories sont mutuellement exclusives quand une information ne peut appartenir qu'à une seule catégorie. L'ensemble des classes suivantes :

- 1 catholique
- 2 protestant
- 3 musulman
- 4 autres
- 5 sans religion

est exhaustif puisque toutes les situations relatives à la religion sont comprises. Les catégories suivantes :

- 1 catholique
- 2 protestant
- 3 musulman
- 4 bouddhiste
- 5 chrétien

ne sont pas mutuellement exclusives, car un même cas peut être classé à la fois dans la catégorie « chrétien » et dans les autres classes que sont « catholique » ou « protestant ». L'objectif fondamental de la codification est de mettre ensemble ce qui est semblable et de distinguer ce qui est différent. Cela peut donner lieu tout simplement, sous un certain rapport, à des classes d'espèces différentes, à des catégories nominales, entre lesquelles il ne peut y avoir aucun ordre, comme dans les exemples suivants :



- 1 femme
- 2 homme

- 1 pour
- 2 contre

- 1 prend position de façon affirmative
- 2 prend position de façon nuancée
- 3 la position est indéfinissable

La codification peut aussi prendre la forme d'une *échelle* où les catégories apparaissent dans un ordre quelconque. Cet ordre peut être ordinal ou cardinal. Il est ordinal quand les modalités sont hiérarchisables mais que la distance entre elles n'est pas équivalente ou encore que cette distance n'est pas établie en fonction d'un étalon de mesure. Le niveau d'instruction est classé ici selon une telle échelle :

- 1 quelques années de l'école élémentaire
- 2 école élémentaire terminée
- 3 quelques années de l'école secondaire
- 4 diplôme d'études secondaires
- 5 diplôme d'études collégiales
- 6 diplôme de premier cycle universitaire (B.A., B.Sc....)
- 7 diplôme de deuxième cycle universitaire (M.A., M.Sc....)
- 8 diplôme de troisième cycle universitaire (Ph.D....)

L'ordre entre ces niveaux est clairement établi, mais l'écart entre chacun d'eux n'est pas le même : on ne peut pas affirmer, par exemple, qu'entre la fin des études élémentaires et le fait d'avoir suivi quelques années d'études secondaires la distance est la même qu'entre un diplôme de premier cycle universitaire et un diplôme de deuxième cycle. L'ordre est cardinal quand il est défini par un étalon qui rend possibles des opérations mathématiques. L'âge ou le revenu sont de ce type. L'âge s'établit en années ; le revenu, en une unité monétaire. On peut en calculer les moyennes respectives. On peut aussi calculer des moyennes pour des échelles moins évidentes, comme celles où soit le répondant s'exprime à l'égard d'un énoncé soit l'analyste estime l'intensité de l'opinion du répondant. Les échelles peuvent être plus ou moins étendues : elles s'étendront de 1 à 3 comme de 1 à 100. La plupart du temps, elles présentent entre quatre et sept niveaux. Il peut s'agir d'échelles d'assentiment (de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord », par exemple) ou de fréquence (de « jamais » à « toujours », par exemple).

Pas du tout d'accord ou jamais			Tout à fait d'accord ou toujours	
1	2	3	4	5

Les échelles courtes, comme celles qui ont entre trois et sept valeurs, si elles sont impaires, présentent un point milieu. Souvent, les répondants s'y réfugient. Pour éviter que cela n'arrive, certaines échelles sont paires; le répondant est ainsi obligé d'indiquer, si faiblement soit-il, une certaine inclination.

Pas du tout d'accord ou jamais			Tout à fait d'accord ou toujours		
1	2	3	4	5	6

L'information codifiée peut ensuite être analysée de façon statistique ou herméneutique, c'est-à-dire quelle donnera lieu à une analyse quantitative ou qualitative.

Dans l'analyse statistique, il importe avant tout d'établir une *distribution de fréquences*, c'est-à-dire de dénombrer les individus pour chacune des valeurs d'une variable. On a d'abord des mesures de *proportions*. Le chercheur est alors à même d'affirmer que tel ensemble comporte tel pourcentage de X, ou encore que tel pourcentage des X pensent Y. L'analyse statistique mesure par ailleurs les *tendances centrales*: le mode, la médiane ou la moyenne. Le mode est tout simplement la valeur ou la catégorie qui apparaît le plus souvent dans une distribution. La médiane est le point milieu d'une distribution quand les résultats sont ordonnés de façon croissante ou décroissante. Quand les échelles sont cardinales, on peut aussi trouver la moyenne, c'est-à-dire le point d'équilibre d'une distribution, la somme de toutes ses valeurs divisée par le nombre total d'individus. Le chercheur peut ici calculer que la moyenne des salaires pour tel échantillon ou telle population est de tant. La moyenne n'étant effectivement qu'une tendance centrale, des résultats identiques peuvent se rapporter à des distributions très différentes les unes des autres. Les distributions

A: 20; 30; 40; 50; 60; 70; 80; 90; 100

et

B: 50; 55; 60; 60; 60; 60; 60; 65; 70

ont toutes les deux une moyenne de 60. Pourtant, elles sont très différentes l'une de l'autre. Dans la distribution A, les résultats sont beaucoup moins concentrés autour de la moyenne

que dans la distribution B. C'est ainsi, par exemple, que deux revenus nationaux moyens relativement élevés peuvent caractériser deux populations bien différentes : dans l'une on pourra avoir un certain équilibre, une répartition étalée des revenus, alors que, dans l'autre, on aura une masse de gens pauvres à côté d'un groupe de gens immensément riches. Pour cette raison, les mesures de tendance centrale sont accompagnées des mesures de *dispersion* qui évaluent l'éloignement des valeurs d'une distribution par rapport à la tendance centrale. Les statistiques peuvent en plus permettre d'évaluer des relations entre variables et de déterminer si des variations obtenues à partir d'échantillons peuvent être inférées à des populations. La majorité de ces calculs sont maintenant faits par des ordinateurs après que le chercheur a codé son information et l'a saisie dans un logiciel.

Cependant, toute analyse de données, nous insistons, n'est pas statistique. Mais parce que, d'une part, l'analyse statistique invite au respect et que, de surcroît, elle n'est pas sans fournir des résultats importants et parce que, d'autre part, elle n'explique pas tout et invite couramment à la méfiance, le sociologue essaie souvent de combiner des données statistiques à des résultats obtenus autrement.

Dans l'analyse de données textuelles, le travail de codification repose sur le repérage des énoncés. Il s'agit d'établir l'ensemble des propositions qui caractérisent un individu ou un échantillon. Quand ces énoncés sont identifiés, on peut les réunir dans des catégories. Une catégorie peut être déterminée en fonction de la fréquence ; elle est alors retenue tout simplement parce que l'énonciation est fréquente. Elle peut aussi être constituée d'après la ressemblance ; sont alors réunis dans un même ensemble les énoncés qui présentent quelque similitude. Une fois que ce travail est terminé, le spécialiste de l'analyse qualitative doit trouver un moyen de rendre compte du sens profond qui est caché dans son ensemble de catégories. Ce travail herméneutique s'alimente à plusieurs sources : structuralisme, psychanalyse, sémiotique... Mais quelle que soit l'inspiration théorique, il faudra toujours établir la manière dont les catégories construites sont reliées les unes aux autres. Si la recherche qualitative est comparée, c'est-à-dire si elle a pour but de révéler s'il y a une différence entre des populations (entre les sexes ; entre les groupes linguistiques ; entre les classes sociales ; entre les régions...), alors elle montrera que les variations ou les non-variations entre les groupes apparaissent dans les énoncés, dans les catégories, dans la logique des catégories ou dans l'interprétation qui est faite de ces informations.

## 10. Les méthodes de la sociologie-action

En sociologie, le chercheur a souvent souci de ne pas couper la pratique du théorique, de mettre sa science au service des groupes et des individus qu'il étudie ou de ne pas se dissocier de ses engagements sociaux ou politiques. Ses travaux relèvent souvent de ce qu'on appelle la recherche-action. La recherche-action ne fait pas fi des principes de la méthode sociologique ; elle les adapte à des conditions spécifiques et à des causes particulières. La recherche, ici, se met au service de l'organisation ou du groupe étudié dans le but de lui faire prendre conscience de sa réalité sociale. La personne qui conduit la recherche devient l'agent d'interrogation par lequel une organisation ou un groupe est à même d'avoir une image objectivée de sa réalité. À partir de cette image, le groupe ou l'organisation peut envisager un plan de travail, une stratégie de développement.

### 10.1. L'enquête conscientisante

L'enquête conscientisante est une méthode de travail empruntée à l'organisation communautaire, au service social. Elle permet à un groupe formé d'animateurs et à un collectif (ou à une collectivité) de prendre conscience de sa réalité et d'envisager, par la suite, une stratégie d'action. L'enquête elle-même devient moyen pédagogique, façon d'instruire les acteurs sociaux sur leur situation et sur les outils dont ils disposent ou peuvent disposer pour intervenir sur eux-mêmes.

Enquêter, former / éduquer, se libérer: voilà les trois temps forts d'une méthode de travail qui vise à démocratiser et à démystifier le travail de recherche scientifique. Bon nombre de recherches sociologiques sont conscientisantes en ce sens qu'elles permettent de prendre conscience d'une réalité. Cette prise de conscience, toutefois, est trop souvent limitée aux chercheurs. Ces derniers, une fois conscientisés, ont le pouvoir de garder pour eux, ou pour leur ordre professionnel, les résultats de leurs analyses. Et n'arrive-t-il pas que des chercheurs cachent le fruit de leurs travaux pour ne pas nuire au pouvoir politique ou économique? L'enquête conscientisante s'attaque à cette « corporatisation » de la recherche afin que tout le monde puisse en faire un usage minimal.

L'enquête conscientisante procède de différentes façons. Elle utilise des techniques usuelles de collecte de données (questionnaire, entretien, etc.), mais le tout se fait de façon que le collectif coenquêteur s'approprie à la fois la méthode de travail et les résultats de l'enquête. Contrairement à la plupart des recherches, l'objectif final est de produire une stratégie d'action afin de modifier la situation qui fait problème: sous-développement d'une région, analphabétisme, discrimination négative, conflit de travail, etc.

Les grandes étapes de l'enquête conscientisante sont: 1) la mise en place d'un cadre de travail; 2) l'identification d'un problème ou d'une question; 3) l'administration de l'enquête; 4) l'analyse des résultats; 5) la publication des résultats; et 6) l'élaboration d'une stratégie corrective.

La mise en place d'un cadre de travail est la délimitation d'une zone d'intervention (un quartier, une région, un organisme). Une fois que la zone est définie, les animateurs doivent acquérir une bonne connaissance du milieu. À partir de cette connaissance, le collectif d'animation identifie les acteurs en place et choisit un groupe avec lequel ils vont travailler. Une fois le groupe de travail formé, un protocole est signé entre les parties. Le protocole indique ce que chaque partie apportera et acquerra. L'identification d'un problème ou d'une question est la première grande étape de sensibilisation au travail scientifique. En effet, le groupe choisi doit effectuer la construction d'un objet de recherche à partir de la connaissance qu'il en a. Cette connaissance prend souvent la forme d'un besoin (d'argent, de terre, d'éducation...). Quand l'objet problème est spécifié, le travail qui suit est sensiblement le même que pour les autres types de recherches. Lorsque l'enquête est terminée, le groupe de travail est à même de définir un plan d'action pour remédier au problème étudié.

### 10.2. *L'intervention sociologique*

Depuis une trentaine d'années, on note un engouement pour les méthodes qualitatives en sciences sociales. L'intervention sociologique s'inscrit dans ce mouvement<sup>5</sup>.

Le sens du terme *intervention*, littéralement « venir entre », se conçoit comme « ce qui s'insère dans un processus ou un système en vue d'en modifier le cours ou l'état<sup>6</sup> ». L'intervention tend donc vers le changement; elle accompagne ce changement ou cherche à le maîtriser, tant à l'échelle des individus qu'à celle des petits groupes ou des ensembles plus étendus. Les modes d'intervention sont nombreux; ils sont modulés en pratique par plusieurs domaines de connaissance et par diverses écoles<sup>7</sup>. Au-delà de la diversité, ce qui caractérise l'intervention, c'est l'établissement d'un rapport d'utilité entre l'activité de recherche et les pratiques sociales. L'intervention désigne un travail « sur l'action, pour l'action et à partir de l'action<sup>8</sup> ». Plus spécifiquement, l'intervention sociologique apparaît comme un processus intensif et documenté où, à chacune des étapes, des sociologues conduisent des ensembles d'acteurs vers une analyse en profondeur de leur propre action<sup>9</sup>.

Cette méthode est appliquée au sein d'un groupe de personnes impliquées dans une action collective qui, en compagnie d'alliés et d'adversaires, font l'analyse de cette action à la demande et sous la direction d'une équipe de sociologues acquis à la théorie des mouvements sociaux<sup>10</sup>.

Cette équipe comprend un animateur ayant la responsabilité de mener les discussions et de favoriser l'autoanalyse du groupe et, en retrait, un chercheur responsable de produire la théorie émanant de cette analyse, voire de proposer, sous forme d'hypothèses devant recueillir l'assentiment du groupe, « le plus haut niveau d'action possible<sup>11</sup> ». En effet, un groupe engagé dans une activité sociale donnée privilégiera souvent les objectifs les plus immédiats, les formes

5 Johanne Archambault et Jacques Hamel, « L'évaluation partielle de la méthodologie qualitative en sociologie assortie de quelques remarques épistémologiques », dans Jean Poupard, Lionel H. Groulx, Robert Mayer, Jean-Pierre Deslauriers, Anne Laperrière et Alvaro P. Pirès (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives [dir.]), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*, Boucherville, Gaëtan Morin, 1998, p. 93-153.

6 Yves Couturier, « Sens et usages de la notion d'intervention: l'éclairage du travail social et des sciences infirmières pour l'élaboration d'un concept d'intervention sociologique », *Esprit critique*, vol. 4, n° 4, avril 2002, p. 2. Texte consulté le 8 mai 2006 à l'adresse suivante <http://vcampus.univ-perp.fr/espritcritique/0404/article13.html>.

7 Les principales écoles sont celles de l'intervention sociologique (Alain Touraine, « Les méthodes de la sociologie », dans Serge Moscovici et Fabrice Buschini, *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, Fondamental, 2003, p. 113-138; François Dubet, Alain Touraine et Michel Wieviorka, *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984; François Dubet, Alain Touraine et Michel Wieviorka, « Une intervention sociologique avec Solidarnosc », *Sociologie du travail*, vol. 24, n° 3, 1982, p. 279-292); de l'intervention socioanalytique (Gérard Mendel, « La sociopsychanalyse institutionnelle », dans Jacques Ardoino, Jaen Dubost, André Levy, Félix Guattari, Georges Lapassade, René Lourau et Gérard Mendel, *L'intervention institutionnelle*, Paris, Payot, 1980); de l'intervention sociopsychanalytique (Groupe Desgenettes, *La démocratie dans l'école*, Paris, Syros, 1997); de l'intervention schizo-analyse (Gilles Deleuze et Félix Guattari, *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, 1 et 2, Paris, Éditions de Minuit, 1972 et 1980).

8 Yves Couturier, *op cit.*, p. 6.

9 François Dubet, Alain Touraine et Michel Wieviorka, « Une intervention sociologique avec Solidarnosc », *op. cit.*, p. 280.

10 Johanne Archambault et Jacques Hamel, *op. cit.*, p. 137.

11 Alain Touraine, « Les méthodes de la sociologie », *op cit.*, p. 133.

d'action les plus routinières. Par exemple, un collectif ouvrier, syndiqué ou non, tendra à revendiquer de meilleures conditions de travail, une meilleure rétribution, une diminution des heures de travail (ou des horaires adaptés). L'intervention sociologique consiste alors à proposer un ailleurs, à élargir cette vision restreinte; elle favorisera, par exemple, au-delà de la stricte négociation patron-ouvriers à l'intérieur d'une entreprise, la mise en place d'un système de garderie qui desservirait l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. L'intervention sociologique ne peut pas être simplement objectivation et mesure; elle doit en plus favoriser la progression du groupe.

Pour Touraine, la signification de l'action ne se limite pas à la conscience qu'en a l'acteur; car l'acteur arrive difficilement à s'extraire de l'univers de ses pratiques, à prendre la distance nécessaire pour faire une analyse objectivée de sa situation et du monde dans lequel il agit. L'intervention sociologique consiste alors, par l'implication du chercheur, « à libérer l'acteur des contraintes qu'il subit, plus ou moins consciemment, et à le considérer comme un acteur virtuel toujours ou presque toujours de niveau nettement plus élevé que l'acteur réel observable de manière immédiate<sup>12</sup> ». Cette rupture qu'opère l'intervention sociologique avec l'action immédiate et spontanée ne doit pas être réalisée au détriment de l'acteur; elle doit le respecter, être soucieuse de son attachement à lui-même et à ses organisations, de ses rapports aux autres acteurs, de ses attitudes à l'égard de la société. Chacune de ces zones de considération exige du sociologue une extrême sensibilité et rend toute intervention particulière. « Une intervention est, dans un sens très réel, une situation unique, avec une dynamique et une structure propres, organisée par un réseau d'interactions et de relations qui lui sont spécifiques<sup>13</sup>. »

### 10.3. La sociologie clinique

Dans cet esprit, la sociologie clinique cherche à saisir la singularité de l'expérience individuelle. Cette sociologie postule que l'expression individuelle de l'expérience trouve sa source dans l'histoire culturelle et personnelle du sujet. La relation entre un médecin et un patient en vue de comprendre le corps, son fonctionnement ou les symptômes de la maladie peut servir d'illustration à cette approche clinique, dans la mesure où le lien entre le chercheur et l'acteur social témoigne de façon analogue d'une proximité, d'une intimité propres à saisir l'individu en situation sociale. Il importe donc de reconnaître le rôle de l'acteur dans cette relation. Le sociologue clinique établit avec l'acteur une relation d'égal à égal dans une exploration commune d'explications; ensemble, ils mettent en relief les identités et les connaissances qui entrent en jeu dans ce partenariat; c'est dans cette relation que seront communiqués les résultats de la démarche clinique, qui prennent des allures de théorie sociologique<sup>14</sup>, l'objectif étant d'aider l'acteur à comprendre les aspects insoupçonnés de son expérience.

Aux yeux des spécialistes de la sociologie clinique, sont liés dialectiquement macrosociologique et microsociologique, théorie et pratique, structure et individu. Puisque la relation est dialectique, afin de restituer l'objet d'étude dans sa totalité, la sociologie clinique exige une démarche qui se situe aux confluent de deux sociologies possibles, pour paraphraser Fernand

12 *Ibid.*, p. 134

13 Ricardo Zúñiga, *Planifier et évaluer l'action sociale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, p. 129.

14 Johanne Archambault et Jacques Hamel, *op. cit.*, p. 142.

Dumont, celle des structures sociales et celle de l'individu<sup>15</sup>. Sur ce point, la référence à Kurt Lewin et à sa notion de champ est perçue par plusieurs comme étant incontournable<sup>16</sup>. Pour Lewin, individus et groupes sont situés dans un champ d'événements extérieurs à eux, « objectifs », qui influence leur conduite. Mais ce champ n'agit qu'à travers un système de perceptions et d'attitudes, conscientes ou inconscientes, propre à l'individu ou au groupe. Ainsi, l'univers mental des acteurs a un effet en retour sur la situation objective. L'individu, avec ses libertés et ses contraintes, interprète son environnement et contribue à le façonner. Il importe donc d'examiner l'interaction entre le champ « objectif » et la psyché des individus ou des groupes.

En plus d'insister sur la dialectique entre l'individu et les structures sociales, la sociologie clinique souligne

l'importance d'une saisie [du vécu], des expériences quotidiennes, concrètes et symboliques des acteurs sociaux, tout en invitant à reconnaître une valeur à leurs expériences dans l'établissement de la théorie sociologique, ce qui permet d'expliquer l'objet dans sa totalité et sa complexité<sup>17</sup>.

#### 10.4. La recherche partenariale

Comme le rappellent Wiewel et Broski<sup>18</sup>, l'implication des universités nord-américaines dans les communautés locales remonte facilement au XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les défis posés par le contexte de transformation des sociétés modernes en des sociétés du savoir, particulièrement à partir de la décennie 1980, font en sorte que l'implication « communautaire » des universités prend une nouvelle direction en devenant une composante même de leur mission. Dans ce cadre, la façon traditionnelle de penser la production des connaissances est mise en question :

*In the past, universities generally operated on the deficit model: the community, or society at large, had certain needs, and the university, as the home of experts, would fill these needs. In other cases, the community was merely seen as laboratory, with more or less compliant « guinea pigs ». In a partnership model, things are more equal. It is acknowledged that both parties have needs and that success requires a mutual recognition of needs, shared problem definition, and a joint search for solutions<sup>19</sup>.*

Par la recherche partenariale, Hackney<sup>20</sup> et Walshok<sup>21</sup> identifient cette nouvelle approche méthodologique qui privilégie le jumelage d'expertises entre les milieux universitaire et social. Il ne s'agit plus de travailler en experts déconnectés de l'expertise portée par des acteurs

15 Fernand Dumont, cité par Johanne Archambault et Jacques Hamel, *op. cit.*, p. 141.

16 Kurt Lewin, *Field Theory in Social Science*, New York, Harper, 1951.

17 Johanne Archambault et Jacques Hamel, *op. cit.*, p. 141.

18 Wim Wiewel et David Broski, « University Involvement in the Community: Developing a Partnership Model », *Great Cities Institute Working Paper*, GCP-97-3, janvier 1997, aussi publié dans *Renaissance*, vol. 1, n° 1, p. 16-23.

19 *Ibid.*, p. 2.

20 Sheldon Hackney, « Reinventing the American University: Toward a University System for the 21<sup>st</sup> Century », *Universities and Community Schools*, vol. 4, n° 2, 1994, p. 9-11.

21 Mary L. Walshok, (1995), *Knowledge Without Boundaries: What America's Universities Can Do for the Economy, the Workplace, and the Community*, San Francisco, Jossey-Bass, 1995.

sociaux<sup>22</sup>. Il s'agit au contraire de miser sur le jumelage des expertises pour coproduire de nouvelles connaissances ou pour initier des actions développementales qui bénéficieront à la société en général<sup>23</sup>.

Concrètement, travailler dans le contexte de la recherche partenariale exige une mise en proximité des chercheurs et des praticiens de façon à combiner les savoirs et des méthodes appartenant à ces deux ensembles culturels pour penser des projets et des activités de recherche pertinents à la fois pour le milieu universitaire et pour le milieu de la pratique. Ceci demande la présence de représentants des deux milieux à toutes les étapes de l'activité de recherche: de la conception du projet à la valorisation des résultats par le transfert des connaissances tant vers le milieu de la pratique qu'au sein du milieu universitaire. Dès lors, le mode de gouvernance d'un programme ou d'un projet de recherche partenarial doit être conforme à cette mise en proximité. L'idée maîtresse est non seulement que la production de savoirs et la valorisation des connaissances sont beaucoup plus efficaces lorsque les milieux concernés sont impliqués et associés au processus de la recherche, mais aussi que le processus de la recherche-action est un outil central de transfert bilatéral des connaissances. Le transfert se produit donc en temps réel, au fur et à mesure de l'avancée des activités réalisées<sup>24</sup>.

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)<sup>25</sup> est un exemple de programme financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour conduire des recherches associant les acteurs québécois de l'économie sociale à un regroupement formé d'une quarantaine de chercheurs d'universités québécoises.

Le travail de recherche en partenariat ne va pas de soi. Pour les praticiens, cela demande du temps et des énergies qui ne sont pas toujours prévus dans leur travail quotidien. Il faut être conscient que les partenaires (chercheurs et praticiens) ont des objectifs compatibles mais non identiques.

Pour les praticiens, la recherche vient répondre avant tout à des problématiques vécues par leur organisation ou en fonction de besoins précis, par exemple stratégiques, afin de produire un discours ou une argumentation scientifique pour convaincre les bailleurs de fonds de l'importance de soutenir financièrement leur organisation.

22 Denis Bussièrès et Jean-Marc Fontan, « L'expérience de recherche de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale », n° 32, 2005 (revue électronique: [http://www.telugu.quebec.ca/pls/inteco/rie.entree?vno\\_revue=1](http://www.telugu.quebec.ca/pls/inteco/rie.entree?vno_revue=1)).

23 Lee Benson et Ira Harkavy, « Higher Education's Third Revolution: The Emergence of the Democratic Cosmopolitan University », *Cityscape: A Journal of Policy Development and Research*, Washington (District de Columbia), États-Unis. Department of Housing and Urban Development, Office of Policy Development and Research, vol. 5, n° 1, 2000, p. 47-58; et Jean-Marc Fontan, « La recherche partenariale en économie sociale au Canada », *Horizons*, février 2006, vol. 8, n° 2, p. 16 à 21.

24 Michel Callon, « Is Science a Public Good? », *Science, Technology and Human Values*, vol. 19, n° 4, 1994, p. 395-424; Michel Callon, « Des différentes formes de démocratie technique », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 38, 1999, p. 37-54; Sherrill Johnson, *Participatory Research: A Selected Annotated Bibliography*, Ottawa, International Development Research Centre et Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University, 1994; et Susan E. Smith, Dennis G. Willms et Nancy Johnson (dir.), *Nurtured by Knowledge: Learning to Do Participatory Action-Research*, Ottawa/New York, International Development Research Centre/Apex Press, 1997.

25 Le contenu de cette section est une reprise d'une partie du texte produit par Bussièrès et Fontan (*op. cit.*).



Pour les chercheurs, les objectifs sont de l'ordre du développement de la connaissance, du développement d'un ou de plusieurs secteurs de recherche et de formation des étudiants qui sont associés à l'activité de recherche partenariale. Il s'agit là d'objectifs différents de ceux visés par l'acteur terrain.

Il faut donc être conscient de ces différences et les prendre en considération afin de réussir à les concilier. La question de l'échéancier de travail est souvent un territoire d'insatisfaction. Les praticiens ont presque toujours un échéancier serré lié à une action de développement ou de revendication. Les universitaires ont un échéancier plus souple qui tient compte d'une organisation du travail partagée entre l'enseignement, la recherche et les services à la communauté. Dans ce cadre de travail, les délais dans la livraison des résultats sont envisagés sur un temps relativement long. La conception d'une activité de recherche doit tenir compte des vitesses variables régissant la rencontre d'une demande et d'une offre de services. Le montage méthodologique et la façon de produire les résultats doivent aussi s'inscrire dans une démarche de réalisation qui concilie les attentes de chacune des parties. Les chercheurs ne sont pas des consultants. Les partenaires terrains ne sont pas non plus des subventionnaires de la recherche universitaire. La proposition de recherche a tout avantage à dégager un échéancier clair en matière d'horizon temporel pour livrer les résultats.

Il importe aussi d'éviter la confusion des rôles: si, d'une certaine façon, tous participent à la recherche, chacun y a un rôle précis mais, sur les plans méthodologique et théorique, les chercheurs ont un leadership évident à exercer. Pour que le partenariat réussisse, il faut donc l'inscrire dans une entente, un contrat entre les parties qui spécifie les tâches de chacun, les ressources disponibles, l'échéancier de travail et l'utilisation des résultats pour la diffusion et le transfert. La recherche en partenariat fait appel, tant chez les chercheurs que chez les praticiens, à une ouverture d'esprit et à une transparence accordant une place importante à l'esprit critique, à la remise en question et à l'acceptation de résultats de recherche qui ne vont pas toujours dans le sens souhaité par les praticiens.

L'ARUC-ÉS étant une jeune organisation, il est difficile de cerner l'ensemble des impacts et des retombées qu'elle peut engendrer. Par contre, il est possible d'affirmer qu'elle a permis de développer une culture élargie de la recherche-développement auprès de différents secteurs sur diverses facettes de l'économie sociale. Son existence se traduit par le développement d'un ensemble de travaux qui participent à la reconnaissance de l'importance de l'économie sociale comme champ spécifique d'intervention. L'Alliance suscite des liens très étroits entre des chercheurs et des praticiens; une mise en relation et en proximité qui imprègne peu à peu la vision que les acteurs se font de l'incidence de la recherche dans le développement de leur secteur ou dans le fonctionnement des organisations ou des entreprises de l'économie sociale.

La présence de l'ARUC-ÉS contribue au renforcement de l'identité des acteurs de l'économie sociale et participe à la reconnaissance du mouvement comme un acteur dans le développement économique et social du Québec. Concrètement, par ses activités, l'ARUC-ÉS a participé au développement de politiques publiques tant pour soutenir l'économie sociale que pour la reconnaissance de l'économie sociale comme champ de recherche spécifique dans les institutions qui subventionnent la recherche. Ses activités de recherche ont conduit à la constitution d'un corpus de nouvelles connaissances sur les entreprises, les secteurs d'activité et le mouvement dans son ensemble. L'ARUC-ÉS est aussi un lieu de veille et de diffusion des

connaissances sur l'économie sociale. Enfin, ses activités ont permis de tisser un réseau de liens nationaux et internationaux avec des organisations et des chercheurs travaillant dans le domaine de l'économie sociale.

### 11. Les devis de recherche

La méthode est très certainement une dimension fondamentale de la recherche; c'est elle qui autorise les conclusions auxquelles parvient le chercheur; elle doit donc être le moins critiquable possible. Mais le recours à une méthode dépend fortement du devis de recherche qui a été dessiné et ce devis dépend lui-même d'une problématique. On peut apprendre une méthode de recherche et les techniques qui y sont associées, mais on ne peut pas apprendre de la même manière à créer des problématiques et à établir le lien entre elles et les devis de recherche. On peut enseigner les rudiments de la peinture, mais on ne peut pas faire un artiste-peintre. On peut enseigner les techniques de la recherche, mais on ne peut pas, par cela seul, faire un chercheur. Intervient ici une part d'imagination qui demande des connaissances, certes, mais où les connaissances ne sont pas suffisantes pour assurer le métier. La problématisation et l'articulation entre le devis et la problématique constituent la part la plus complexe de la recherche; c'est sur elle que bute généralement l'apprenti chercheur quand il se lance dans la rédaction de sa thèse. C'est parce que la problématique et le devis de recherche sont difficiles à construire que bon nombre d'ouvriers de la recherche se plongent rapidement dans les collectes de données, espérant, la plupart du temps naïvement, que cette voie permette de contourner les embûches initiales.

Si le rapport entre une problématique et un devis de recherche est logique, il n'est pas pour autant absolu. On peut illustrer ce rapport en partant d'une problématique. Supposons que cette problématique laisse entendre que les femmes qui souffrent de maladies plus communément masculines que féminines — les maladies cardiaques par exemple — sont moins bien soignées que les hommes qui en sont affectés. Cette problématique débouche sur une hypothèse claire sur le rapport entre le sexe du malade, le type de maladie et les soins de santé. Cette hypothèse peut être vérifiée de plusieurs façons, mais elle demande minimalement un devis deux par deux où l'on comparera deux types de maladies en fonction de deux sexes :

- des hommes qui sont affectés de maladies plutôt masculines,
- des hommes qui sont affectés de maladies plutôt féminines,
- des femmes qui sont affectées de maladies plutôt masculines,
- des femmes qui sont affectées de maladies plutôt féminines.

Une fois le principe de cette double division reconnu, on pourra obtenir diverses données, de type quantitatif ou qualitatif. On pourra centrer la recherche sur les révélations des malades eux-mêmes. Un questionnaire adressé à un grand échantillon et destiné à des analyses statistiques ou des entretiens réalisés auprès d'un échantillon réduit visant à recueillir des propos plus librement exprimés et soumis à une approche qualitative permettront de découvrir si les positions varient réellement selon le sexe et le type de maladie. On pourra aussi orienter les analyses vers les antécédents médicaux comme telles et vérifier si les soins qui ont été offerts sont distincts en fonction des groupes qui sont comparés.

La construction d'un devis de recherche peut prendre diverses formes, mais elle doit toujours constituer une démonstration. En dehors d'une comparaison, ici, il n'est pas possible de démontrer que les femmes sont moins bien soignées que les hommes pour certaines maladies. Un devis de recherche qui ne se pencherait que sur les représentations des femmes serait inapte à réaliser la démonstration attendue.

## 12. En guise de conclusion

Dans une recherche, la méthode appartient à un tout. Elle n'est pas isolable des questionnements théoriques, des préoccupations des chercheurs. Elle est elle-même divisible en parties et en facettes qui répondent toutes à des conditions particulières. Entre la théorie et les objets de théorie, parmi les différentes composantes de la méthode, le chercheur doit se situer et justifier sa position. Il doit pouvoir expliquer ses choix méthodologiques, les inscrire dans une problématique, les relier à des préoccupations.

L'enquête, quelle qu'elle soit, est jugée par la communauté scientifique et par la société en général. À ce titre, les chercheurs doivent respecter un code déontologique qui établit un certain nombre de règles et de procédures à respecter pour protéger les personnes qui participent à leur recherche ou qui constituent leur objet d'étude.

La publication des résultats, leur communication, permet à d'autres chercheurs d'échanger des données, des points de vue, des interrogations ou des critiques. Dans ces échanges, la méthode joue en quelque sorte le rôle de critère. Une recherche qui comporte des erreurs méthodologiques est âprement dénigrée. Le métier de chercheur n'est pas à l'abri d'une sérieuse évaluation. La plupart du temps, les échanges sont tempérés par un décorum de bon aloi. Par contre, une lecture approfondie de textes critiques révèle à quel point les luttes sont ouvertes et féroces entre les chercheurs ou les équipes de recherche. Il est donc très important pour le chercheur de pouvoir rendre un produit dont les faiblesses méthodologiques sont réduites au minimum.

Cette situation de guerre froide au sein de la communauté productrice de résultats et de services à caractère scientifique est étroitement liée aux conditions de production que l'on trouve dans le domaine scientifique, à la façon de faire du marché du travail privé, aux postes et aux positions hiérarchiques dans les universités, à la concurrence entre les centres de recherche, aux ressources limitées des commanditaires de recherches. Cette situation favorise une grande compétition entre les chercheurs.

Le sociologue peut tenter de trouver des causes à des effets ou des effets à des causes; il procède alors à une analyse causale en associant des variables les unes aux autres. Il peut chercher à découvrir comment fonctionne une réalité quelconque, un ensemble d'éléments spécifiques; le résultat de son analyse sera alors la présentation d'une structure plus ou moins articulée. Il peut aussi tenter de découvrir la signification de tel comportement ou de tel document; il procède alors à une analyse de discours et il élabore une explication abstraite de laquelle devront découler les significations cherchées. Il peut encore essayer de comprendre telle ou telle réalité en appliquant quelque grille d'analyse éprouvée ailleurs, un appareil formel (plus ou moins mathématique); dans ces cas, il cherche à dégager une signification, une explication d'une réalité particulière telle qu'une autre réalité plus ou moins semblable a été comprise ou ainsi qu'une théorie générale le suppose; ces opérations donnent souvent lieu à

des ajustements, voire à la négation des appareils formels utilisés. Quel que soit le genre de son travail, le sociologue doit nécessairement tenir compte de toute l'information dont il dispose — ne pas exclure, par exemple, quelque donnée sous prétexte qu'elle infirmerait certaines conclusions; il doit aussi veiller à fournir des explications cohérentes; il doit finalement proposer des résultats qui puissent être acceptés dans une communauté de chercheurs ou expliquer en quoi ils ne peuvent pas être compris dans cette communauté.

## Bibliographie

- Archambault, Johanne et Jacques Hamel, « L'évaluation partielle de la méthodologie qualitative en sociologie assortie de quelques remarques épistémologiques », dans Jean Poupart, Lionel H. Groulx, Robert Mayer, Jean-Pierre Deslauriers, Anne Laperrière et Alvaro P. Pirès (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives [dir.]), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*, Boucherville, Gaëtan Morin, 1998, p. 93-153.
- Benson, Lee et Ira Harkavy, « Higher Education's Third Revolution: The Emergence of the Democratic Cosmopolitan University », *Cityscape: A Journal of Policy Development and Research*, Washington (District de Columbia), États-Unis. Department of Housing and Urban Development, Office of Policy Development and Research, vol. 5, n° 1, 2000, p. 47-58.
- Bussière, Denis et Jean-Marc Fontan, « L'expérience de recherche de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale », n° 32, 2005 (revue électronique : [http://www.teluq.quebec.ca/pls/inteco/rie.entree?vno\\_revue=1](http://www.teluq.quebec.ca/pls/inteco/rie.entree?vno_revue=1)).
- Callon, Michel, « Des différentes formes de démocratie technique », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 38, 1999, p. 37-54.
- Callon, Michel, « Is Science a Public Good? », *Science, Technology and Human Values*, vol. 19, n° 4, 1994, p. 395-424.
- Couturier, Yves, « Sens et usages de la notion d'intervention: l'éclairage du travail social et des sciences infirmières pour l'élaboration d'un concept d'intervention sociologique », *Esprit critique*, vol. 4, n° 4, avril 2002, p. 2. Texte consulté le 8 mai 2006 à l'adresse <http://vcampus.univ-perp.fr/espritcritique/0404/article13.html>(ATTENTION MISE EN PAGES).
- Deleuze, Gilles et Félix Guattari, *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, tomes 1 et 2, Paris, Éditions de Minuit, 1972 et 1980.
- Dubet, François, Alain Touraine et Michel Wieviorka, *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984.
- Dubet, François, Alain Touraine et Michel Wieviorka, « Une intervention sociologique avec Solidarnosc », *Sociologie du travail*, vol. 24, n° 3, 1982, p. 279-292.
- Fontan, Jean-Marc, « La recherche partenariale en économie sociale au Canada », *Horizons*, février 2006, vol. 8, n° 2, p. 16-21.
- Grawitz, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1972.
- Groupe Desgenettes, *La démocratie dans l'école*, Paris, Syros, 1997.
- Hackney, Sheldon, « Reinventing the American University: Toward a University System for the 21<sup>st</sup> Century », *Universities and Community Schools*, vol. 4, n° 2, 1994, p. 9-11.
- Javeau, Claude, *Comprendre la sociologie*, Verviers, Marabout, 1976.
- Johnson, Sherrill, *Participatory Research: A Selected Annotated Bibliography*, Ottawa, International Development Research Centre et Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University, 1994.
- Lewin, Kurt, *Field Theory in Social Science*, New York, Harper, 1951.
- Laperrière, Anne, « L'observation directe », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'université du Québec, 2003, p. 269-291.
- Mendel, Gérard, « La sociopsychanalyse institutionnelle », dans Jacques Ardoino, Jaen Dubost, André Levy, Félix Guattari, Georges Lapassade, René Lourau et Gérard Mendel, *L'intervention institutionnelle*, Paris, Payot, 1980.
- Touraine, Alain, « Les méthodes de la sociologie », dans Serge Moscovici et Fabrice Buschini, *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, coll. « Fondamental », 2003, p. 113-138.
- Smith, Susan E., Dennis G. Willms et Nancy Johnson (dir.), *Nurtured by Knowledge: Learning to Do Participatory Action-Research*, Ottawa / New York, International Development Research Centre / Apex Press, 1997.

- Walshok, Mary L., *Knowledge Without Boundaries : What America's Universities Can Do for the Economy, the Workplace, and the Community*, San Francisco, Jossey-Bass, 1995.
- Wiewel, Wim et David Broski, « University Involvement in the Community: Developing a Partnership Model », *Great Cities Institute Working Paper*, GCP-97-3, janvier 1997, aussi publié dans *Renaissance*, vol. 1, n° 1, p. 16-23.
- Zúñiga, Ricardo, *Planifier et évaluer l'action sociale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, p. 129.

### Lectures complémentaires, niveau général

- Albarello, Luc, *Devenir praticien-chercheur. Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*, Paris / Bruxelles, de Boeck, coll. « Méthodes en sciences humaines », 2004.
- Amyotte, Luc, *Méthodes quantitatives. Applications à la recherche en sciences humaines*, 2<sup>e</sup> édition, Saint-Laurent (Québec), Éditions du Renouveau pédagogique, 2002.
- Boutin, Gérald, *L'entretien de recherche qualitatif*, Sainte-Foy (Québec), PUQ, 1997.
- Dépelteau, François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998.
- Fox, William, *Statistiques sociales*, traduit de l'anglais et adapté par Louis M. Imbeau, 3<sup>e</sup> édition, Sainte-Foy, de Boeck / Les Presses de l'Université Laval, 1999.
- Gauthier, Benoît (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 4<sup>e</sup> édition, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université du Québec, 2003.
- Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal / Paris / Casablanca, Gaëtan Morin, 1997.
- Herreros, Gilles, *Pour une sociologie d'intervention*, Ramonville-Saint-Agne, Érès, 2002.
- Humbert, Colette, « L'enquête conscientisante », dans Jean-Pierre Deslauriers (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1987.
- Jodelet, Denise (dir.), *Les représentations sociales*, 6<sup>e</sup> édition, Paris, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », [1989] 1999.
- Lainé, Alex, *Faire de sa vie une histoire. Théories et pratiques de l'histoire de vie en formation*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Sociologie clinique », 2004.
- Miles, Matthew B. et A.-Michael Huberman, *Analyse des données qualitatives*, traduction de la 2<sup>e</sup> édition américaine par Martine Hlady Rispal, révision scientifique de Jean-Jacques Bonniol, Paris / Bruxelles, de Boeck, coll. « Méthodes en sciences humaines », [1994] 2003.
- Moscovici, Serge et Fabrice Buschini (dir.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, coll. « Fondamental », 2003.
- Mucchielli, Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1996.
- Paillé, Pierre et Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Parent, Guy, *Méthodes quantitatives en sciences humaines*, Anjou (Québec), Les éditions CEC, 2003.
- Tremblay, André, *Sondages. Histoire, pratique et analyse*, Boucherville (Québec), Gaëtan Morin, 1991.